

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST DENIS DE LA REUNION - 9741 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/01/2025 - B2025/000491 - 1995 D 00121 - 402 063
184 - PROVANILLE



COOP SCA PROVANILLE

21 RN2

97412 BRAS PANON

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 4638B

SIRET : 40206318400020

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts comptables de La Réunion

SAS GLOBAL 974

2 Rue de la Cocoteraie

Local 4 - 97440 Saint-André

Tel : 0262 81 70 25 – Fax : 0262 73 68 87

E-mail : contact@global974.fr

SAS au capital de 5 000 € - RCS de Saint-Denis de La Réunion – SIRET 750 649 964 00038 – APE 6920 Z



SOMMAIRE

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS	3
Rapport	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Cpte résultat synth. % CA	7
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	25
Bilan - Actif détaillé	26
Bilan - Passif détaillé	29
Compte de résultat détaillé	31
ETATS DE GESTION	35
Soldes Intermédiaires de Gestion	36
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	37
IMPRIMES FISCAUX	41
Réal Normal	42

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme par le Président.

SCA PROVANILLE
211 Route Nationale 2
97412 BRAS-PANON
☎ : 0262 51 71 02 - Fax : 0262 51 73 94
Société Coopérative Agricole à capital variable
Agrément N°974-95 09
SIRET : 402 063 184 00020 - APE : 4638B
RCS Saint-Denis

RAPPORT

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

COOP SCA PROVANILLE

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 10/11/2017, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	3 488 869 €
Chiffre d'affaires	1 864 339 €
Résultat net comptable	57 615 €

Fait à SAINT-ANDRE,
Le 21/11/2024.

Richard LIN,
Expert-comptable.

GLOBAL974

2, rue de la Cocoterie
Local n° 4

97440 Saint-André

Tél : 0262 81.70.25

Siret : 750 649 964 00038 - APE : 6920 Z

BILAN - ACTIF

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23		Valeurs au 31/12/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	53 766	42 097	11 669	24 707
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	5 630		5 630	5 630
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	45 835	45 835		479
Installations tech., matériel et outillages industriels	447 573	164 277	283 296	65 932
Autres immobilisations corporelles	368 364	215 946	152 418	126 728
Immobilisations corporelles en cours	51 231		51 231	51 231
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 040 652	9 349	1 031 303	1 031 303
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 600		2 600	8 600
Autres immobilisations financières	28 121		28 121	27 221
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 043 772	477 505	1 566 267	1 341 831
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	96 585		96 585	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	861 300		861 300	518 004
Marchandises	80 061		80 061	166 163
Avances et acomptes versés sur commandes et apports	6 353		6 353	123 714
Créances				
Créances Associés coopérateurs, cptes rattachés	11 871		11 871	22 317
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	97 998	23 252	74 746	105 736
Personnel et comptes rattachés (3)				3 205
Créances fiscales et sociales (3)	175 192		175 192	183 274
Autres créances (3)	10 148		10 148	11 003
Débiteurs divers (3)	208 832		208 832	135 602
Capital souscrit - appelé non versé	105		105	105
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	100 396		100 396	100 396
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	280 792		280 792	1 021 410
Charges constatées d'avance (3)	16 221		16 221	28 981
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 945 855	23 252	1 922 602	2 419 910
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 989 626	500 757	3 488 869	3 761 742

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Certifié conforme par le Président



5/71

BILAN - PASSIF

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
Capital (dont versé : 31 053)	31743	26 508
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	33154	33 154
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	289841	289 841
Autres réserves	1978357	1 940 457
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	57615	37 900
SITUATION NETTE	2 390711	2 327 860
Subventions d'investissement	74087	93 184
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 464 798	2 421 044

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	658423	940 926
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3842	4 215
Avances et acomptes reçus sur commandes et cessions		
Dettes Associés coopérateurs	6309	64 865
Dettes fournisseurs	96340	79 551
Dettes Fournisseurs, Associés coopérateurs factures non parvenues	23100	18 201
Dettes fiscales et sociales	229520	194 804
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	6538	20 711
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		17 425
TOTAL DETTES	1 024 071	1 340 697
Écarts de conversion passif		

TOTAL GÉNÉRAL

3 488 869 **3 761 742**

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

450 262

573 810

657 409

683 288

Certifié conforme par le Président



ou, référez au rapport du professionnel de l'expertise comptable

CPTE RÉSULTAT SYNTH. % CA

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Ventes de marchandises	249 314	13	280 423	14	-31 108	-11
Production vendue	1 615 024	87	1 761 242	86	-146 217	-8
Montant net du chiffre d'affaires	1 864 339	100	2 041 664	100	-177 325	-9
Production stockée	343 296	18	-203 348	-10	546 644	-269
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	174 785	9	132 533	6	42 252	32
Reprises sur provisions (amorts), transferts	103 025	6	3 920		99 105	
Autres produits	985		2 281		-1 296	-57
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	2 486 429	100	1 977 051	97	509 378	26
Achats de marchandises	141 874	8	161 068	8	-19 194	-12
Variation de stocks	86 102	5	-23 393	-1	109 494	-468
Achats de matières premières et autres approvis.	698 520	37	384 444	19	314 076	82
Variation de stocks	-96 585	-5			-96 585	
Autres achats et charges externes	694 364	37	567 586	28	126 778	22
Impôts, taxes et versements assimilés	1 125		2 375		-1 250	-53
Salaires et traitements	651 064	35	560 658	27	90 406	16
Charges sociales	125 727	7	150 983	7	-25 255	-17
Dotations aux amortissements	75 864	4	57 373	3	18 491	32
Sur immo : dotat. aux amortiss.						
Sur immo : dotat. aux dépréc.						
et dépréciations						
Sur actif circulant : dotat. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	34 136	2	51 792	3	-17 655	-34
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	2 412 191	129	1 912 885	94	499 305	26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	74 238	4	64 166	3	10 073	16
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						
De participation (3)						
D'autres valeurs mob. et cr. d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	-3 743		7 351		-11 095	-151
Reprises sur prov. et dépréciat. et transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.						
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-3 743		7 351		-11 095	-151
Dotations amortissements, dépréc., provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	12 255	1	17 807	1	-5 552	-31
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placem.						
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	12 255	1	17 807	1	-5 552	-31
RÉSULTAT FINANCIER	-15 999	-1	-10 456	-1	-5 543	53
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	58 240	3	53 710	3	4 530	8
Produits exceptionnels	32 173	2	4 779		27 394	573
Charges exceptionnelles	32 797	2	20 589	1	12 208	59
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-624		-15 810	-1	15 185	-96
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	2 514 858	135	1 989 181	97	525 677	26
TOTAL DES CHARGES	2 457 243	132	1 951 281	96	505 962	26

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

2 941

1 742

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

574

4 126

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SCA COMPTA C.G. INECT - F&G - 17/12/2024

Certifié conforme par le Président

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

7/71

CPTÉ RÉSULTAT SYNTH. % CA

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Bénéfice ou Perte	57 615	3	37 900	2	19 715	52

- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

2 941
574

1 742
4 126

Certifié conforme par le Président.



ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 3 488 869,36 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 57 615,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/11/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Il a été comptabilisé pour la première fois le stock d'emballages et de matières premières pour un montant de 96 K€ ;

- Suite au turn over au poste de responsable comptable des informations n'ont pu être retrouvées, tel que l'inventaire de caisse au 31/12/2023, le suivi des avances ombrières, etc...

- Le stock d'ombrières a été comptabilisé pour un montant de 27 K€ et n'a pas été réajusté par rapport à N-1 car aucun inventaire n'a été effectué.

Autres informations :

- Suite à la régularisation de la CRR en 2022, il figure toujours dans les dettes sociales et fiscales au 31/12/2023 un montant de 30 K€ dû à la CRR. L'organisme demande à être payé au fur et à mesure;

- Le solde des produits financiers est négatif car il a été annulé dans les comptes de 2023. La quote-part de résultat de 2022 de la SCI LA PANONAISE était d'un montant de 5 K€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par : ANC 2023-07 du 10/11/2023

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	59 396	
	Terrains			
	Sur sol propre			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	45 835	
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		203 011	244 562
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	171 343	48 567
	Autres immos	Matériel de transport	49 771	
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	86 412	12 271
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours		51 231	
	Avances et acomptes			
		TOTAL	607 603	305 400
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		1 040 652	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		35 821	900
		TOTAL	1 076 473	900
		TOTAL GENERAL	1 743 472	306 300

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		59 396	
	Terrains				
	Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		45 835	
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			447 573	
		Inst. gal. agen. amé. divers		219 910	
	Autres immos	Matériel de transport		49 771	
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		98 683	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			51 231	
	Avances et acomptes				
		TOTAL		913 003	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 040 652	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		6 000	30 721	
		TOTAL	6 000	1 071 373	
		TOTAL GENERAL	6 000	2 043 772	



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	29 059	13 039		42 097
TOTAL	29 059	13 039		42 097
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions	45 356	479		45 835
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	137 079	27 198		164 277
Inst. générales agencem. amén.	85 577	20 098		105 675
Autres immobs corporelles	44 761	3 412		48 174
Mat. bureau et informatiq., mob.	50 460	11 638		62 097
Emballages récupérables divers				
TOTAL	363 233	62 826		426 058
TOTAL GENERAL	392 292	75 864		468 156

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES
FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

- 1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
SAS PROVANILLE REUNION - -
- 2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

10 000 100,00 430 954 67 287

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	166 163,08	80 061,43	166 163,08	80 061,43
Matières premières		86 716,98		86 716,98
Autres approvisionnements		9 868,48		9 868,48
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	518 004,19	861 300,13	518 004,19	861 300,13
TOTAL	684 167,27	1 037 947,02	684 167,27	1 037 947,02



ACTIF CIRCULANT

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	2 600		2 600
	Autres immobilisations financières	28 121		28 121
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	32 290	32 290	
	Autres créances clients	77 578	77 578	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	4 883	4 883	
	Etat & autres	43 061	43 061	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	2 771	2 771	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	124 476	124 476	
	Groupe et associés (2)			
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	219 085	219 085	
	Charges constatées d'avance	16 221	16 221	
	TOTAUX	551 087	520 366	30 721
(1)	Montant			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	des	6 000		
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	11 871	11 871	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 221
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	16 221

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 887
Autres créances	127 248
Disponibilités	
TOTAL	131 135

CAPITAUX PROPRES

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

NOMBRE D'ASSOCIES COOPERATEURS

Le nombre d'associés coopérateurs était de 160 en fin d'année 2023



TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	26 508	5 430	195	31 743
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	33 154			33 154
Réserves indisponibles	289 841			289 841
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 940 457	37 900		1 978 357
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	37 900	57 615	37 900	57 615
Subventions d'investissement	93 184	2 299	21 396	74 087
Provisions réglementées				
TOTAL	2 421 044	103 244	59 490	2 464 798



TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT 2023

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Exercice 2022 : Excédent de 37 899,82 €

Affectation part de l'excédent réalisé avec les coopérateurs : **37 645,89 € à affecter en autres réserves**

Affectation part de l'excédent réalisé avec les non adhérents : **253,93 € à affecter en réserves indisponibles**

Exercice 2023 : Excédent de 57 615,18 €

Affectation part de l'excédent réalisé avec les coopérateurs : **56 807,34 € à affecter en autres réserves**

Affectation part de l'excédent réalisé avec les non adhérents : **807,84 € à affecter en réserves indisponibles**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	310 037	310 037		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	348 385	-101 877	450 262	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)(4)		3 842	3 842		
Fournisseurs & comptes rattachés (3)		125 748	125 748		
Personnel & comptes rattachés		84 628	84 628		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		103 703	103 703		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	25 891	25 891		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	15 297	15 297		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		6 538	6 538		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 024 071	573 810	450 262	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	276 292			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				
	(3) Dettes associés coopérateurs & cpts ratt.	6 309	6 309		
	(4) Emprunts et dettes coopératifs	3 842	3 842		

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 013
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 100
Dettes fiscales et sociales	104 013
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	5 598
TOTAL DES CHARGES À PAYER	133 725



ENGAGEMENTS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à **42 248,00** Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 5 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Coopération agricole et convention collective APN (cadres dirigeants des coopératives agricoles)
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2019-2021 - données prov.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)

- 64 ans pour la catégorie : Autres Cadres
- 64 ans pour la catégorie : Employé administratif
- 64 ans pour la catégorie : Ouvriers

- Progression de salaires

- 3% Constant pour la catégorie : Autres Cadres
- 3% Constant pour la catégorie : Employé administratif
- 3% Constant pour la catégorie : Ouvriers

- Taux de rotation

- 0 % pour la catégorie : Autres Cadres
- 0 % pour la catégorie : Employé administratif
- 0 % pour la catégorie : Ouvriers

- Taux de charges sociales patronales

- 43.22 % pour la catégorie : Autres Cadres
- 0.22 % pour la catégorie : Employé administratif
- 0.22 % pour la catégorie : Ouvriers



Paramètres techniques :

- L'année des calculs retenue est 2023.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2019-2021 - données prov..
- La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.
- Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.
- La tarification est établie soit sur la base de cotisations lissées (*), soit sur la base de versement(s) unique(s) assorti(s) de cotisations lissées dans le temps.
- Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départs étant prévus en début d'année.
- Le fonds collectif est utilisé pour le remboursement des seules indemnités de fin de carrière, les cotisations sont donc exonérées de la taxe sur les conventions d'assurances.

(*) Les tables de progression de salaire et de rotation sont détaillées en annexe 2- voir définitions en annexe 3.

Synthèse des engagements de votre entreprise

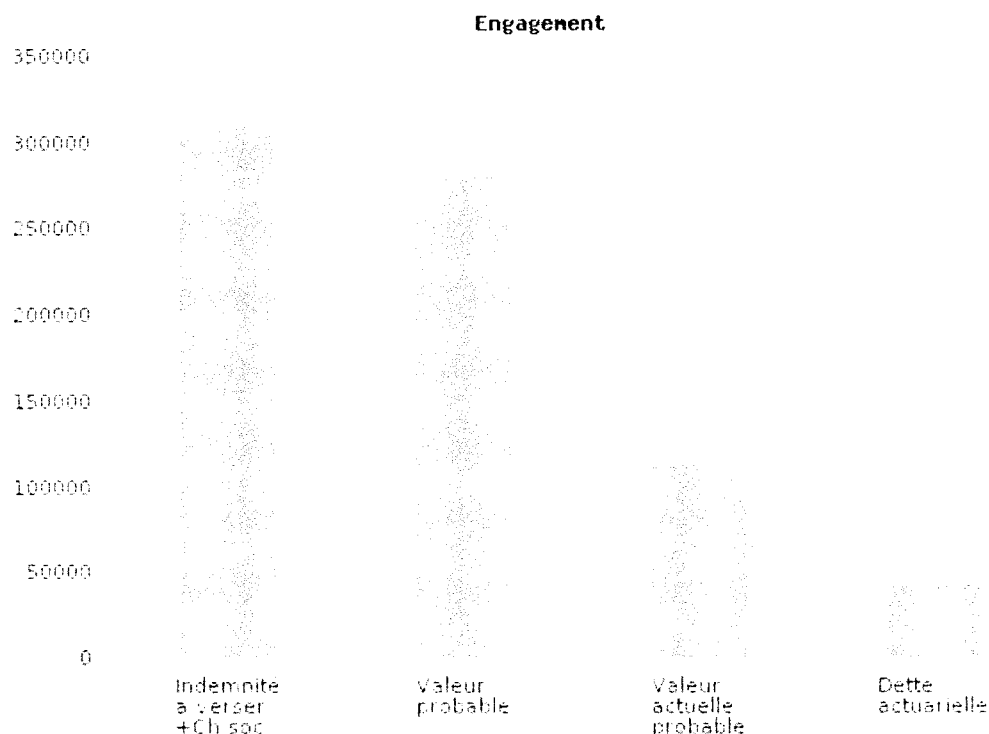
Ce tableau présente le montant des engagements de votre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, en tenant compte des charges sociales paramétrées en cas de départ à l'initiative du salarié ou de la contribution patronale spécifique de 30% (taxe spéciale de 50% avant 2023) en cas de mise à la retraite. Conformément au Code du commerce, le montant de ces engagements doit figurer chaque année en annexe du bilan de votre entreprise.

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 309 089 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 280 171 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 112 891 euros

Dettes actuarielles : 42 248 euros



LES EFFECTIFS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	20,00	25,00
Ingénieurs et cadres	3,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	8,00	5,00
Ouvriers	9,00	19,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



DETAIL DES COMPTES



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	11 669	24 707	-13 039	-53
Logiciel	38 001	38 001		
Creation site internet	13 315	13 315		
Creation image	2 450	2 450		
Amort logiciel	-26 332	-13 761	-12 571	-91
Amort creation site internet	-13 315	-13 315		
Amort	-2 450	-1 983	-467	-24
Immobilisations incorporelles en cours	5 630	5 630		
Immobilisation incorporelles	5 630	5 630		
Immobilisations corporelles				
Constructions		479	-479	-100
Station compsta	45 835	45 835		
Amort station compsta	-45 835	-45 356	-479	-1
Installations tech., matériel et outillages indus.	283 296	65 932	217 364	330
Matériel industriel	99 261	98 255	1 006	1
Atelier agro alimentaire	240 691		240 691	
Outillage industriel	1 510	1 510		
Ombrières / peinières	106 111	103 246	2 865	3
Amort installations techniques	-1 615	-1 615		
Amort mat et outillage	-56 701	-39 598	-17 103	-43
Amortissement atelier agro	-8 133		-8 133	
Amort iia divers	-1 335	-995	-340	-34
Amort ombrière/peinière	-96 493	-94 871	-1 623	-2
Autres immobilisations corporelles	152 418	126 728	25 690	20
Installations générales agenc	219 910	171 343	48 567	28
Matériel de transport	49 771	49 771		
Matériel de bureau	35 791	23 520	12 271	52
Mobilier	62 892	62 892		
Amort iia divers	-105 675	-85 577	-20 098	-23
Amort matériel roulant	-48 174	-44 761	-3 412	-8
Amort mat de bureau et informa	-22 230	-15 950	-6 280	-39
Amort mobilier	-39 867	-34 509	-5 358	-16
Immobilisations corporelles en cours	51 231	51 231		
Immobilisation corporelle	51 231	51 231		
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 031 303	1 031 303		
Participation sci la panonnais	920 002	920 002		
Participation ur2	9 349	9 349		
Participation cane	15	15		
Participation crca	15 239	15 239		
Participation coop avirons	567	567		
Participation sas provanille	10 000	10 000		
Participation bred	82 479	82 479		
Participation reuni rhum	3 000	3 000		
Provision sur titres	-9 349	-9 349		
Prêts	2 600	8 600	-6 000	-70
Prets	2 600	2 600		
Prets a2vr		6 000	-6 000	-100
Autres immobilisations financières	28 121	27 221	900	3
Depots et cautionnements	28 121	27 221	900	3
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 566 267	1 341 831	224 436	17
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	96 585		96 585	

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation en valeur	en %
<i>Stock mat 1eres fournitures</i>	85 820		85 820	
<i>Stocks matieres premieres a</i>	897		897	
<i>Autres approvisionnements</i>	9 868		9 868	
Produits intermédiaires et finis	861 300	518 004	343 296	66
<i>Stock produits finis</i>	861 300	518 004	343 296	66
Marchandises	80 061	166 163	-86 102	-52
<i>Stock marchandises diverses</i>	52 533	138 635	-86 102	-62
<i>Stock marchandise adherant</i>	27 528	27 528		
Avances acomptes versés sur commandes, apports	6 353	123 714	-117 360	-95
<i>Fournisseurs - avances</i>	6 353	123 714	-117 360	-95
Créances (3)				
Créances Associés coopérateurs et comptes ratt.	11 871	22 317	-10 447	-47
Créances Clients et comptes rattachés (3)	74 746	105 736	-30 991	-29
Personnel et comptes rattachés (3)		3 205	-3 205	-100
Créances fiscales et sociales (3)	175 192	183 274	-8 082	-4
<i>N-1 mutuelle/groupama</i>		1 661	-1 661	-100
<i>N-1 mutuelle/groupama</i>		3 231	-3 231	-100
<i>Subvention conseil general</i>	60 848	25 825	35 023	136
<i>Subvention odeadom</i>	63 628	41 254	22 375	54
<i>Impots sur les benefices</i>	4 883	4 883		
<i>Tva deductible immob</i>	3 613	161	3 452	
<i>Tva deductible abs</i>	4 750	3 292	1 458	44
<i>Tva sur autres biens et servic</i>	7 209	12 209	-5 000	-41
<i>Credit tva a reporter</i>	8 703		8 703	
<i>Tva importaton</i>	16 153	1 852	14 301	772
<i>Tva sur ca - fnp/aar</i>	2 633	2 227	406	18
<i>Etat produit a recevoir</i>		53 219	-53 219	-100
<i>Etat subvention plan relance</i>	2 771	23 232	-20 460	-88
<i>Etat subvention lien a2vr</i>		10 229	-10 229	-100
Autres créances	10 148	11 003	-855	-8
<i>Eat magazine</i>	3 163	3 163		
<i>Fr2ca</i>	340		340	
<i>Grefte tribunal de commerce</i>		167	-167	-100
<i>Jean charles nagou</i>	2 000	2 000		
<i>Orange</i>	880		880	
<i>Palm hotel</i>		1 222	-1 222	-100
<i>Rhum metiss</i>	885		885	
<i>Sia 2023</i>	100		100	
<i>Societe nouvelle de transport</i>		1 444	-1 444	-100
<i>Tms</i>	1 099		1 099	
<i>Vanalyse</i>	91	2 933	-2 842	-97
<i>Vanille des iles</i>	1 590		1 590	
<i>Associe apport en societe</i>		75	-75	-100
Débiteurs divers (3)	208 832	135 602	73 230	54
<i>Autres comptes debiteurs ou cr</i>	3 544		3 544	
<i>Sas provanille reunion</i>	177 194	97 151	80 043	82
<i>Avance tresorerie adherent</i>	27 925	29 025	-1 100	-4
<i>Sci panonnaise - terraccop</i>	169	169		
<i>Sci panonnaise - la cane</i>				
<i>Sci la panonnaise</i>		6 397	-6 397	-100
<i>Produits a recevoir</i>		2 860	-2 860	-100
Capital souscrit - appelé non versé	105	105		
<i>Apporteur capital appele non v</i>	105	105		
Valeurs mobilières de placement				

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	31/12/23	31/12/22	en valeur	en %
Autres titres	100 396	100 396		
Val mob de plac	100 396	100 396		
Disponibilités	280 792	1 021 410	-740 618	-73
Cheque a encaisser	2 172	2 172		
Cb a encaisser	1 186	1 186		
Cheque vacance	4 593	4 593		
Credit agricole 803 253 86001	169 126	410 473	-241 346	-59
Credit agricole 300 020 65521	82 665	482 839	-400 174	-83
Bred 432 059 048	7 640	126 245	-118 605	-94
Paypal	6 249	6 249		
Caisse siege	6 960	6 960		
Caisse boutique		1 652	-1 652	-100
Fond de caisse boutique	200	200		
Charges constatées d'avance (3)	16 221	28 981	-12 760	-44
Charge constatée d'avance	16 221	28 981	-12 760	-44
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 922 602	2 419 910	-497 308	-21
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 488 869	3 761 742	-272 872	-7



BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 31 053)	31 743	26 508	5 235	20
Capital souscrit non versée	690	690		
Capital souscrit versé	31 053	25 818	5 235	20
Réserves				
Réserve légale	33 154	33 154		
Reserve legale	33 154	33 154		
Réserves réglementées	289 841	289 841		
Reserve indisponible	194 358	194 358		
Reserv.indispon	95 483	95 483		
Autres réserves	1 978 357	1 940 457	37 900	2
Autres reserves	1 978 357	1 940 457	37 900	2
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	57 615	37 900	19 715	52
SITUATION NETTE	2 390 711	2 327 861	62 850	3
Subventions d'investissement	74 087	93 184	-19 097	-20
Part disponible de subv invt	95 483	95 483		
Subv.inscrite compte resultat	-21 396	-2 299	-19 097	-831
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 464 798	2 421 044	43 754	2
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	658 423	940 926	-282 504	-30
Emprunt sofider 460k€ - sci/ca	226 677	291 930	-65 253	-22
Emprunt crca 300 k€ - invest		76 291	-76 291	-100
Emprunt crca 300 k€ - covid	200 732	275 251	-74 519	-27
Emprunt bpi 460 k€ - sci/terra	230 000	295 714	-65 714	-22
Interet emprunt 460ke	1 013	1 740	-727	-42
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 842	4 215	-372	-9
Dijoux jean jules		108	-108	-100
Associe capital a rembourser	1 606	1 871	-264	-14
Associe capital bloqué 5 ans	2 236	2 236		
Dettes associés coopérateurs	6 309	64 865	-58 556	-90
Fournisseurs	96 340	79 551	16 789	21
Fact. non parvenues fourniss. associés coop.	23 100	18 201	4 899	27
Dettes fiscales et sociales	229 520	194 804	34 716	18
Bonere mathias yvan	26		26	
Calicharane tristan	189		189	
Catan graziella	41	40	1	2
Chane-sing-guan nicolas		32	-32	-100
Chrysot fabiola	47	44	3	6
Clain loic	768	29	740	2 568
Fruteau sabine		174	-174	-100
Gaze prisca	26		26	
Hoareau kyllian	542	542		
Houze adam	372	35	337	954
Ibao emmanuelle	39	5	34	656
Ivoula emma		222	-222	-100
Lesceux herimanitra claudia	32	29	3	10
Maillot yohan	469		469	
Mallo marius		559	-559	-100

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Moinache alexandre	64	33	31	94
Moustakima		125	-125	-100
Payet cindy		41	-41	-100
Peribe jimmy	211		211	
Proud'hon mickael	1 004		1 004	
Quinquenel sophie	3 378		3 378	
Souanto emmanuelle	49	49		1
Personnel - oppositions	168		168	
Dettes provision conge paye	77 202	62 874	14 328	23
Securite sociale	25 428	21 867	3 561	16
N-1 autres org soc/medcine t		850	-850	-100
N-1 retraite supl nc/la mondia		42 417	-42 417	-100
N-1 retraite supl c/la mondial		9 588	-9 588	-100
Crc - retraite complementaire	38 205		38 205	
Retraite supl/la mondiale	20 200		20 200	
Mutuelle/groupama	3 690		3 690	
Autres org soc/medecine t	3 795		3 795	
N-1 mutuelle/groupama		7 265	-7 265	-100
Organismes sociaux - cap	33	33		
Dettes charges sociales sur cp	12 352	17 622	-5 270	-30
Posei-aide a la prod		41	-41	-100
N-1 prelevement a la source		417	-417	-100
Prelevement a la source	870		870	
Tva a decaisser	4 707	6 982	-2 275	-33
Tva collectee 2.1% - ok		1 471	-1 471	-100
Tva a regulariser / ventes	2 503	2 503		
Tva collectee 8.5% - ok		242	-242	-100
Tva a regularise - regul tva	18 606	5 121	13 485	263
Tva sur ca - fae/aae	76	76		
Charges fiscales sur conges	950		950	
Charges a payer	13 477	13 477		
Autres dettes	6 538	20 711	-14 172	-68
Attente affectation	34		34	
Clients boutique	487		487	
Patisserie chane to		80	-80	-100
Jardin d'heva		151	-151	-100
Diana dea lodge		50	-50	-100
Numa clemence		140	-140	-100
Clients divers		120	-120	-100
Le coin du midi	6		6	
Monsieur grondin jacky	16	8	8	100
Monsieur huet jean hugues	20		20	
Les jardinerie de bourbon	171		171	
My concierge	24		24	
Nature bio	182		182	
Payet aldo		200	-200	-100
Leclerc le portail		8 171	-8 171	-100
Autres comptes debiteurs ou cr		11 713	-11 713	-100
Charges à payer	5 598	78	5 521	
Produits constatés d'avance		17 425	-17 425	-100
Produits constates.d'avances		17 425	-17 425	-100
TOTAL DETTES	1 024 071	1 340 697	-316 626	-24
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 488 869	3 761 742	-272 872	-7
(1) Dont à plus d'un an	450 262	657 409		
(1) Dont à moins d'un an	573 810	683 288		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	249 314	13	280 423	14	-31 108	-11
<i>Vente web 8.5%</i>	1 726		3 949		-2 222	-56
<i>Vente client a terme 8.5%</i>	5 144		6 127		-982	-16
<i>Vente a terme sas tva 8.5%</i>			3 800		-3 800	-100
<i>Plant de vanille externe exo</i>	12 000	1			12 000	
<i>Plant de vanille externe 2.1%</i>	441				441	
<i>Plant de vanille boutique 8.5%</i>	11 755	1	9 978		1 777	18
<i>Plant de vanille externe 8.5%</i>	116		8 807		-8 691	-99
<i>Ventes divers materiaux</i>	8 944		24 225	1	-15 281	-63
<i>Visites guidees externe</i>	549				550	
<i>Vente export exo</i>	12				12	
<i>Visite guidees boutique 8.5%</i>	110 325	6	110 400	5	-74	
<i>Visite guidees externe 8.5%</i>	3 821		19 466	1	-15 644	-80
<i>Vente boutique 8.5%</i>	94 480	5	93 670	5	811	1
 Production vendue (biens et services)	 1 615 024	 87	 1 761 242	 86	 -146 217	 -8
<i>Vente web exo</i>	22 694	1	31 949	2	-9 254	-29
<i>Vente client a terme exo</i>	13 336	1	22 117	1	-8 781	-40
<i>Vente client a terme 2.1%</i>	448 979	24	555 459	27	-106 480	-19
<i>Vente client a terme sas 2.1%</i>	40 730	2	110 954	5	-70 224	-63
<i>Vente de produits finis 2.1%</i>	294		4 118		-3 823	-93
<i>Vente boutique 2.1%</i>	1 071 042	57	1 047 629	51	23 413	2
<i>Prestations de services 8.5%</i>	11 492	1	1 524		9 969	654
<i>Web ports et frais acces exo</i>	5 248		7 342		-2 094	-29
<i>Web ports et frais acces 8.5%</i>	220		510		-290	-57
<i>Ext ports et frais acces exo</i>	345		817		-471	-58
<i>Transfert de charges</i>	488				488	
<i>Remise externe</i>	940		-20 137	-1	21 077	105
<i>Remise boutique</i>	-782		-1 041		259	25
 Montant net du chiffre d'affaires	 1 864 339	 100	 2 041 664	 100	 -177 325	 -9
Production stockée	343 296	18	-203 348	-10	546 644	269
<i>Variation en-cours prod</i>	343 296	18	-203 348	-10	546 644	269
Subventions d'exploitation	174 785	9	132 533	6	42 252	32
<i>Encadrement conseil general</i>	134 495	7	91 542	4	42 954	47
<i>Subvention</i>	17 425	1	9 873		7 553	76
<i>Asp contrat apprentissage</i>	2 110		7 964		-5 854	-74
<i>Subventions diverses</i>	20 755	1			20 756	
<i>Subvention odeadom</i>			23 155	1	-23 155	-100
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	103 025	6	3 920		99 105	
<i>Transfert de charge</i>	103 025	6	3 920		99 105	
Autres produits	985		2 281		-1 296	-57
<i>Produit diver de gest courante</i>	985		2 281		-1 296	-57
 TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	 2 486 429	 133	 1 977 051	 97	 509 378	 26
 Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	141 874	8	161 068	8	-19 194	-12
<i>Achats boutique tiers non coop</i>	101 996	5	108 502	5	-6 505	-6
<i>Achats divers adherents Achats divers</i>	38 235	2	52 566	3	-14 331	-27
	1 642				1 642	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
Variation de stocks	86 102	5	-23 393	-1	109 494	468
Variation stock	86 102	5	-23 905	-1	110 007	460
Marchandises adherents			512		-512	-100
Achats de mat. premières et autres appro.	698 520	37	384 444	19	314 076	82
Ach adherent vanille verte con	150 850	8	89 158	4	61 692	69
Ach adherent vanille verte hc	16 603	1	16 474	1	129	1
Ach vanille verte tna	8 417				8 417	
Ach adherent vanille verte bio	46 366	2	21 482	1	24 884	116
Ach adherent vanille verte pnf	27 416	1	9 136		18 280	200
Ach adherent vanille verte igp	340 221	18	177 573	9	162 647	92
Ach non adherent vanille verte			2 101		-2 101	-100
Achat m inc	5 094		5 747		-653	-11
Achat m inc - agro alim	5 338				5 338	
Achats de plants vanille	25 487	1	10 498	1	14 990	143
Consommables pepiniere	3 931		5 156		-1 225	-24
Produits phyto	4 725		501		4 224	844
Emballages	64 172	3	40 372	2	23 800	59
Emballage depot vente			6 246		-6 246	-100
R r r obtenus / achats	-100				-100	
Variation de stocks	-96 585	-5			-96 585	
Var stocks mat premieres a	-897				-897	
Var stocks autres approv	-95 688	-5			-95 688	
Autres achats et charges externes	694 364	37	567 586	28	126 778	22
Achats etudes et prestations	6 027		6 455		-428	-7
Gardiennage site st andre			587		-587	-100
Achat service chatel extrait	594		2 287		-1 693	-74
Certification bio	764		714		50	7
Electricite	6 550		5 269		1 281	24
Eau	548		378		170	45
Eau pepiniere	151		108		43	40
Eau bonbonne	630		427		203	48
Carburant	3 862		5 231		-1 369	-26
Gaz	1 168		1 255		-87	-7
Fournitures d entretien	34 300	2	32 747	2	1 553	5
Fournitures administrative	8 314		11 633	1	-3 319	-29
Sous traitance interentreprise	183 170	10	124 680	6	58 489	47
Sous traitance professionnelle	4 880		5 093		-213	-4
Credit bail mobilier			2 185		-2 185	-100
Location box	2 655		2 031		624	31
Vm	1 599		320		1 279	400
Location immobiliere	18 391	1	18 391	1		
Bail a ferme	1 113		1 253		-140	-11
Location immobiliere externe	18 890	1	10 573	1	8 317	79
Locations diverses	8 596		2 107		6 489	308
Entretien bien immobilier			1 430		-1 430	-100
Entretien bien mobilier	9 867	1	12 838	1	-2 971	-23
Entretien et rep vehicule	6 395		1 870		4 526	242
Maintenance	9 513	1	6 445		3 068	48
Maintenance logiciel	6 303		219		6 085	
Prime assurance	874				874	
Assurance multirisque	540		270		270	100
Assurance auto	4 002		4 062		-60	-1
Frais colloque seminaire conf	8 839		7 489		1 349	18
Frais seminaire ca	27 794	1			27 794	
Frais colloque adh	29 340	2			29 340	
Personnel exterieur	12 573	1	20 097	1	-7 524	-37
Commissions sur ventes	85				85	
Honoraires	29 305	2	31 945	2	-2 640	-8
Hon avocat	6 100		12 000	1	-5 900	-49
Frais d'acte et de contentieux	5 297		154		5 143	
Publ.public foire r p	9 298		30 590	1	-21 292	-70

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Annonces et insertions			3 452		-3 452	-100
Cadeaux	7 803		6 066		1 736	29
Sponsor	9 250		16 481	1	-7 231	-44
Catalogue et imprime			1 875		-1 875	-100
Publicite commerciale	33 167	2	31 722	2	1 445	5
Transport sur achats	21 816	1	7 161		14 656	205
Transport sur ventes	9 016		13 310	1	-4 294	-32
Deplacements administrateurs	7 507		6 417		1 090	17
Deplacement local	28 830	2	26 496	1	2 335	9
Deplacement hors departement	39 302	2	33 975	2	5 327	16
Receptions	27 624	1	18 282	1	9 342	51
Frais postaux	2 023		2 867		-843	-29
Telephone - internet	8 959		9 926		-967	-10
Services bancaires	20 584	1	21 296	1	-712	-3
Comm & frais emission emprunt	36		78		-42	-54
Divers	51				51	
Participation organisme	1 100		1 500		-400	-27
Cotisation professionnelle	8 969		3 550		5 419	153
Impôts, taxes et versements assimilés	1 125		2 375		-1 250	-53
Part employeurs a la formation			1 381		-1 381	-100
Impots taxes autres (aut org)	102				102	
Autres droits	39		993		-955	-96
Autres impots. & taxes	35				35	
Taxes diverses	950				950	
Salaires et traitements	561 064	35	560 658	27	90 406	16
Salaires	564 212	30	533 481	26	30 731	6
Conges payes	60 104	3	17 098	1	43 007	252
Prov cp	-45 777	-2	7 838		-53 614	-684
Prime et gratification	72 524	4	2 242		70 282	
Charges sociales	125 727	7	150 983	7	-25 255	-17
Charges de secu soc & prevoy	3 897				3 897	
Cotisation urssaf	63 374	3	56 627	3	6 746	12
Cotisation mutuelle	5 046		3 983		1 064	27
Cotis retraite supplementaire	10 327	1	1 308		9 020	690
Cotis retraite non cadre	20 217	1	19 958	1	259	1
Cotis retraite cadre	38 767	2	8 894		29 873	336
Cotisation assedic	3 028		9 201		-6 174	-67
Ch soc s/cp	-5 270		10 021		-15 290	-153
Medecine du travail	4 267		2 363		1 905	81
Autres charges de personnel	-18 912	-1	22 533	1	-41 445	-184
Formation du personnel	987		15 255	1	-14 268	-94
Crds			840		-840	-100
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	75 864	4	57 373	3	18 491	32
Dotations sur immobilisations	75 864	4	57 373	3	18 491	32
Autres charges	34 136	2	51 792	3	-17 655	-34
Redev pour concess brev lic	5 505		2 309		3 196	138
Indemnisation administrateur	12 000	1	16 451	1	-4 451	-27
Indemnisat° administrateur n-1	630				630	
Pertes sur créances irrécouvra			3 157		-3 157	-100
Ch.div.gest.courante	4 913		2 889		2 024	70
Aide planteur	11 088	1	26 986	1	-15 897	-59
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 412 191	129	1 912 885	94	499 305	26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	74 238	4	64 166	3	10 073	16

Quotes-parts résultat sur op. faites en commun
Produits financiers

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
Autres intérêts et produits assimilés	-3 743		7 351		-11 095	-151
Revenu des valeurs mobilières	2 094		1 514		579	38
Autres produits financiers	-5 837		5 837		-11 674	-200
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	-3 743		7 351		-11 095	-151
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	12 255	1	17 807	1	-5 552	-31
Charges d'intérêts	11 854	1	17 229	1	-5 375	-31
Intérêt emprunt	127		570		-443	-70
Int/penalités autres dettes	274				274	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	12 255	1	17 807	1	-5 552	-31
RÉSULTAT FINANCIER	-15 999	-1	-10 456	-1	-5 543	-53
RÉSULTAT COURANT	58 240	3	53 710	3	4 530	8
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	2 941		1 742		1 199	69
Pd. exceptionnel sur ex ant	2 941		1 742		1 199	69
Sur opérations en capital	29 231	2	3 036		26 195	863
Cession élément d'actif			737		-737	-100
Quote-part subv. investissement	19 097	1	2 299		16 798	731
Autres prod. except.	10 135	1			10 135	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 173	2	4 779		27 394	573
Charges exceptionnelles Sur						
opérations de gestion	4 908		20 413	1	-15 505	-76
Penalités amendes fisc & pen	35				35	
Aut charge excep sur oper°de g	4 299		9 307		-5 008	-55
Ch. exceptionnelle sur ex ant	574		10 846	1	-10 272	-95
Sur opérations en capital	4 637				4 637	
Aut charges exceptionnelles	4 637				4 637	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	23 252	1	176		23 077	
Dot aux amortis except			176		-176	-100
Dot aux autres provis reglemen	23 252	1			23 252	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 797	2	20 589	1	12 208	59
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-624		-15 810	-1	15 185	96
TOTAL DES PRODUITS	2 514 858	135	1 989 181	97	525 677	26
TOTAL DES CHARGES	2 457 243	132	1 951 281	96	505 962	26
Bénéfice ou Perte	57 615	3	37 900	2	19 715	52
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	2 941		1 742			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	574		4 126			

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 864 339	100	2 041 664	100	-177 325	-9
Ventes de marchandises	249314	100	280423	100	-31 108	-11
- Coût d'achat des march. vendues	227976	91	137675	49	90 301	66
MARGE COMMERCIALE	21 339	9	142 748	51	-121 409	-85
Production vendue (biens et services) *	1 615024	82	1 761 242	113	-146 217	-8
+ / - Production stockée *	343296	18	-203348	-13	546 644	269
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	1 958 320	100	1 557 894	100	400 426	26
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	2 207 635	100	1 838 316	100	369 318	20
- Matières premières *	601934	31	384444	25	217 490	57
- Sous-traitance (directe) *	7385		10042	1	-2 657	-26
MARGE DE PRODUCTION *	1 349 001	69	1 163 407	75	185 594	16
MARGE BRUTE TOTALE	1 370 339	74	1 306 155	64	64 185	5
- Autres achats	55522	3	57047	3	-1 525	-3
- Charges externes	631457	34	500496	25	130 960	26
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	683 360	37	748 611	37	-65 251	-9
Subventions d'exploitation	174785	9	132 533	6	42 251	32
- Impôts, taxes et versements assimilés	1125		2375		-1 250	-53
- Salaires et traitements	651064	35	560658	27	90 406	16
- Charges sociales	125727	7	150983	7	-25 255	-17
Total	-603131	-32	-581482	-28	-21 649	-4
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	80 229	4	167 129	8	-86 900	-52
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation	103025	6	3920		99 105	
+ Autres produits d'exploitation	985		2281		-1 296	-57
- Dotations amort. et dépréciations	75864	4	57373	3	18 491	32
- Autres charges d'exploitation	34136	2	51792	3	-17 655	-34
Total	-5991		-102963	-5	96 973	94
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	74 238	4	64 166	3	10 073	16
Opérations en commun						
+ Produits financiers	-3743		7351		-11 095	-151
- Charges financières	12255	1	17807	1	-5 552	-31
Total	-15999	-1	-10456	-1	-5 543	-53
RÉSULTAT COURANT	58 240	3	53 710	3	4 530	8
+ Produits exceptionnels (1)	32173	2	4779		27 394	573
- Charges exceptionnelles (2)	32797	2	20589	1	12 208	59
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-624		-15810	-1	15 185	96
RÉSULTAT EXERCICE	57 615	3	37 900	2	19 715	52

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

737

-737

-100

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 864 339	100	2 041 664	100	-177 325	-8,69
Ventes de marchandises	249 314	100	280 423	100	-31 108	-11
Vente web 8.5%	1 726	1	3 949	1	-2 223	-56
Vente client a terme 8.5%	5 144	2	6 127	2	-982	-16
Vente a terme sas tva 8.5%			3 800	1	-3 800	-100
Plant de vanille externe exo	12 000	5			12 000	
Plant de vanille externe 2.1%	441				441	.
Plant de vanille boutique 8.5%	11 755	5	9 978	4	1 776	18
Plant de vanille externe 8.5%	116		8 807	3	-8 691	-99
Ventes divers matériaux	8 944	4	24 225	9	-15 281	-63
Visites guidees externe	549				549	
Vente export exo	12				12	
Visite guidees boutique 8.5%	110 325	44	110 400	39	-74	
Visite guidees externe 8.5%	3 821	2	19 466	7	-15 645	-80
Vente boutique 8.5%	94 480	38	93 670	33	810	1
- Coût d'achat des marchandises vendues	227 976	91	137 675	49	90 301	66
Variation stock	86 102	35	-23 905	-9	110 007	-460
Marchandises adherents			512		-512	-100
Achats boutique tiers non coop	101 996	41	108 502	39	-6 505	-6
Achats divers adherents	38 235	15	52 566	19	-14 331	-27
Achats divers	1 642	1			1 642	
MARGE COMMERCIALE	21 339	9	142 748	51	-121 409	-85
Production vendue (biens et services) *	1 615 024	82	1 761 242	113	-146 217	-8
Vente web exo	22 694	1	31 949	2	-9 255	-29
Vente client a terme exo	13 336	1	22 117	1	-8 781	-40
Vente client a terme 2.1%	448 979	23	555 459	36	-106 481	-19
Vente cleint a terme sas 2.1%	40 730	2	110 954	7	-70 224	-63
Vente de produits finis 2.1%	294		4 118		-3 824	-93
Vente boutique 2.1%	1 071 042	55	1 047 629	67	23 413	2
Prestations de services 8.5%	11 492	1	1 524		9 968	654
Web ports et frais acces exo	5 248		7 342		-2 094	-29
Web ports et frais acces 8.5%	220		510		-290	-57
Ext ports et frais acces exo	345		817		-472	-58
Transfert de charges	488				488	
Remise externe	940		-20 137	-1	21 077	-105
Remise boutique	-782		-1 041		259	-25
+ / - Production stockée *	343 296	18	-203 348	-13	546 644	-269
Variation en-cours prod	343 296	18	-203 348	-13	546 644	-269
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	1 958 320	100	1 557 894	100	400 426	26
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	2 207 635	100	1 838 316	100	369 318	20
- Matières premières *	601 934	31	384 444	25	217 490	57
Ach adherent vanille verte con	150 850	8	89 158	6	61 692	69
Ach adherent vanille verte hc	16 603	1	16 474	1	129	1
Ach vanille verte tna	8 417				8 417	
Ach adherent vanille verte bio	46 366	2	21 482	1	24 884	116
Ach adherent vanille verte pnf	27 416	1	9 136	1	18 280	200
Ach adherent vanille verte igp	340 221	17	177 573	11	162 647	92
Ach non adherent vanille verte			2 101		-2 101	-100
Achat m inc	5 094		5 747		-653	-11
Achat m inc - agro alim	5 338				5 338	
Achats de plants vanille	25 487	1	10 498	1	14 990	143
Consommables pepiniere	3 931		5 156		-1 225	-24
Produits phyto	4 725		501		4 224	844
Emballages	64 172	3	40 372	3	23 800	59
Emballage depot vente			6 246		-6 246	-100

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
Services bancaires	20 584	1	21 296	1	-712	-3
Comm & frais emission emprunt	36		78		-42	-54
Divers	51				51	
Participation organisme	1 100		1 500		-400	-27
Cotisation professionnelle	8 969		3 550		5 419	153
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	683 360	37	748 611	37	-65 251	-9
Subventions d'exploitation	174 785	9	132 533	6	42 251	32
Encadrement conseil general	134 495	7	91 542	4	42 954	47
Subvention	17 425	1	9 873		7 552	76
Asp contrat apprentissage	2 110		7 964		-5 854	-74
Subventions diverses	20 755	1			20 755	
Subvention odeadom			23 155	1	-23 155	-100
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 125		2 375		-1 250	-53
Part employeurs a la formation			1 381		-1 381	-100
Impots taxes autres (aut org)	102				102	
Autres droits	39		993		-955	-96
Autres impots. & taxes	35				35	
Taxes diverses	950				950	
- Salaires et traitements	651 064	35	560 658	27	90 406	16
Salaires	564 212	30	533 481	26	30 731	6
Conges payes	60 104	3	17 098	1	43 007	252
Prov cp	-45 777	-2	7 838		-53 614	-684
Prime et gratification	72 524	4	2 242		70 282	
- Charges sociales	125 727	7	150 983	7	-25 255	-17
Charges de secu soc & prevoy	3 897				3 897	
Cotisation urssaf	63 374	3	56 627	3	6 746	12
Cotisation mutuelle	5 046		3 983		1 064	27
Cotis retraite supplementaire	10 327	1	1 308		9 020	690
Cotis retraite non cadre	20 217	1	19 958	1	259	1
Cotis retraite cadre	38 767	2	8 894		29 873	336
Cotisation assedic	3 028		9 201		-6 174	-67
Ch soc s/cp	-5 270		10 021		-15 290	-153
Medecine du travail	4 267		2 363		1 905	81
Autres charges de personnel	-18 912	-1	22 533	1	-41 445	-184
Formation du personnel Crds	987		15 255	1	-14 266	-94
			840		-840	-100
Total	-603 131	-32	-581 482	-28	-21 649	4
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	80 229	4	167 129	8	-86 900	-52
+ Transferts de charges d'exploitation	103 025	6	3 920		99 105	
Transfert de charge	103 025	6	3 920		99 105	
+ Autres produits d'exploitation	985		2 281		-1 296	-57
Produit diver de gest courante	985		2 281		-1 296	-57
- Dotations amortissements et dépréciations	75 864	4	57 373	3	18 491	32
Dotations sur immobilisations	75 864	4	57 373	3	18 491	32
- Autres charges d'exploitation	34 136	2	51 792	3	-17 655	-34
Redev pour concess brev lic	5 505		2 309		3 196	138
Indemnisation administrateur	12 000	1	16 451	1	-4 451	-27
Indemnizat° administrateur n-1	630				630	
Pertes sur créances irrécouvra			3 157		-3 157	-100
Ch.div.gest.courante	4 913		2 889		2 024	70
Aide planteur	11 088	1	26 986	1	-15 897	-59
Total	-5 991		-102 963	-5	96 973	-94

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

0092990 - COOP SCA PROVANILLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	74 238	4	64 166	3	10 073	16
+ Produits financiers	-3 743		7 351		-11 095	-151
<i>Revenu des valeurs mobilières</i>	2 094		1 514		579	38
<i>Autres produits financiers</i>	-5 837		5 837		-11 674	-200
- Charges financières	12 255	1	17 807	1	-5 552	-31
<i>Charges d'intérêts</i>	11 854	1	17 229	1	-5 375	-31
<i>Intérêt emprunt</i>	127		578		-451	-78
<i>Int/penalités autres dettes</i>	274				274	
Total	-15 999	-1	-10 456	-1	-5 543	53
RÉSULTAT COURANT	58 240	3	53 710	3	4 530	8
+ Produits exceptionnels (1)	32 173	2	4 779		27 394	573
<i>Pd. exceptionnel sur ex ant</i>	2 941		1 742		1 199	69
<i>Cession élément d'actif</i>			737		-737	-100
<i>Quote-part subv. investissement</i>	19 097	1	2 299		16 798	731
<i>Autres prod. except.</i>	10 135	1			10 135	
- Charges exceptionnelles (2)	32 797	2	20 589	1	12 208	59
<i>Penalités amendes fisc & pen</i>	35				35	
<i>Aut charge excep sur oper°de g</i>	4 299		9 567		-5 268	-55
<i>Ch. exceptionnelle sur ex ant</i>	574		10 846	1	-10 272	-95
<i>Aut charges exceptionnelles Dot</i>	4 637				4 637	
<i>aux amortis except</i>			176		-176	-100
<i>Dot aux autres provis reglemen</i>	23 252	1			23 252	
Total	-624		-15 810	-1	15 185	-96
RÉSULTAT EXERCICE	57 615	3	37 900	2	19 715	52

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

IMPRIMES FISCAUX



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2024  N° 11084* 25 <small>Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)</small>	
Exercice ouvert le		01/01/23		et clos le		31/12/23	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
COOP SCA PROVANILLE 21 RN2 97412 BRAS PANON							
SIRET 4 0 2 0 6 3 1 8 4 0 0 0 2 0				Mél : provanille.reunion@orange.fr			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées Commerce de gros (commerce interentrepri				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238		quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %					
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i>			
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>			
		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>			
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		Autres dispositifs			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse			
				N°			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse			
				N°			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer la désignation, l'état de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays				Nom / Adresse			
				Etat de résidence			
				N°			
H COMPTABILITE INFORMATISEE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT							

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
GLOBAL 974 2 RUE DE LA COCOTERAIE LOCAL 4 97440 SAINT-ANDRE			
Tél : 0262817025		Tél :	
☐ OGA/OMGA	☐ Viseur conventionné	☐ (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant :	
		Date : 26/06/24 Lieu : Bras Panon	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire : Directeur Jimmy PERIBE	
		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐		prestataire :	



ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPTA

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	8
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
						0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : COOP SCA PROVANILLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 21 RN2 97412 BRAS PANON		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 40206318400020		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		CX	CQ	
		AF	AG	11 669
		AH	AI	
		AJ	AK	5 630
		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		AP	AQ	45 835
		AR	AS	283 296
		AT	AU	152 418
		AV	AW	51 231
		AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT	
		CU	CV	1 031 303
		BB	BC	
		BD	BE	
		BF	BG	2 600
		BH	BI	28 121
		BJ	BK	1 566 267
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	96 585
		BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	861 300
		BT	BU	80 061
	CRÉANCES	BV	BW	6 353
		BX	BY	86 616
		BZ	CA	394 172
		CB	CC	105
		CD	CE	100 396
	DIVERS	CF	CG	280 792
		CH	CI	16 221
		CJ	CK	1 922 602
Comptes de régularisation	CW			
	CM			
	CN			
	CO	IA	3 488 869	
	TOTAL GENERAL (I à VI)			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

45/71

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		COOP SCA PROVANILLE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 .. 1 ... 0 .. 5 .. 3)			DA	31 743	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text"/> EK <input type="text"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	33 154	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text"/> B1 <input type="text"/>)			DF	289 841	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="text"/> EJ <input type="text"/>)			DG	1 978 357	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	57 615	
	Subventions d'investissement			DJ	74 087	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 464 798	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	658 423	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text"/> EI <input type="text"/>)			DV	3 842	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	125 748	
	Dettes fiscales et sociales			DY	229 520	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 538	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 024 071		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 488 869		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	573 810	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

46471

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP SCA PROVANILLE										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				FA	249 314		FB			FC	249 314			
	Production vendue { biens * services * }				FD	1 597 720		FE			FF	1 597 720			
					FG	17 304		FH			FI	17 304			
	Chiffres d'affaires nets *				FJ	1 864 339		FK			FL	1 864 339			
	Production stockée *								FM	343 296					
	Production immobilisée *								FN						
	Subventions d'exploitation								FO	174 785					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FP	103 025					
	Autres Produits (1) (11)								FQ	985					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	2 486 429			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *										FS	141 874			
	Variation de stocks (marchandises) *										FT	86 102			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *										FU	698 520			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *										FV	-96 585			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *										FW	694 364			
	Impôts, taxes et versements assimilés *										FX	1 125			
	Salaires et traitements *										FY	651 064			
	Charges sociales (10)										FZ	125 727			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations				- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al. 3) indiqué dans la case HS) *				HS			GA	75 864	
						- dotations aux provisions						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *								GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD					
	Autres charges (12)										GE	34 136			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	2 412 191			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	74 238			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)										GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)										GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)										GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)										GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)										GL	-3 743			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										GM				
	Différences positives de change										GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement										GO				
Total des produits financiers (V)										GP	-3 743				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *										GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)										GR	12 255			
	Différences négatives de change										GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement										GT				
Total des charges financières (VI)										GU	12 255				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-15 999				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	58 240				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		COOP SCA PROVANILLE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 941	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	29 231	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	32 173	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 908	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	4 637	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	23 252	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	32 797	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-624	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 514 858	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 457 243	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	57 615	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	2 941
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	574
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9)	Dont transfert de charges			A1	103 025
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	5 505
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatifs A6 Obligatoires A9				
		dont cotisations facultatives Madelin A7				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DEPENSES CARTE WEB AMANDEA.GOU				35		
DEPENSES CARTE AEROPORT REUNIO				51		
DEPENSES CARTE MR BRICOLAGE ST				43		
DEPENSES CARTE CAISSE AUTOMATI				4		
1587374 - CHEQUE EMIS 1587374				680		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
CH2504280 CIREST 2023				374		
9225198 - CHEQUE EMIS 9225198				200		
ERREUR AFFEC CH CPTÉ 6235 ERRE					2 941	

Désignation de l'entreprise		COOP SCA PROVANILLE		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations		Augmentations		
		au début de l'exercice		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	59 396	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	45 835	KN		KO
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	203 011	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	171 343	KW		KX	
		Matériel de transport *	KY	49 771	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	86 412	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours	LH	51 231	LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	607 603	LO		LP	305 400	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
		Autres participations	8U	1 040 652	8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	35 821	IU		IV		
TOTAL IV		LQ	1 076 473	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 743 472	ØH		ØJ	306 300	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	59 396	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	45 835	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK	447 573	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	219 910	MO	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	49 771	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	98 683	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ		NA	51 231	NB		
	Avances et acomptes	NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY	NG		NH	913 003	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IO	ØX		ØY	1 040 652	ØZ	
Autres titres immobilisés		II	2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	6 000	2F	30 721	2G		
TOTAL IV		I3	NJ	6 000	NK	1 071 373	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	6 000	ØL	2 043 772	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : COOP SCA PROVANILLE					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						==
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise COOP SCA PROVANILLE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	29 059	PF	13 039	PG		PH	42 097		
TOTAL I		RK	29 059	RM	13 039	RN		RC	42 097		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	45 356	PS	479	PT		PU	45 835		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	137 079	QA	27 198	QB		QC	164 277		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	85 577	QE	20 098	QF		QG	105 675		
	Matériel de transport	QH	44 761	QI	3 412	QJ		QK	48 174		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	50 460	QM	11 638	QN		QO	62 097		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	363 233	QV	62 826	QW		QX	426 058		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	392 292	ØP	75 864	ØQ		ØR	468 156		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ-NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	51/1		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		COOP SCA PROVANILLE				Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	392 292	9V	75 864	9W		9X	468 156
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	-382 943	Ø7	-75 864	Ø8		Ø9	-458 807
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	9 349	TY		TZ		UA	9 349
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	9 349	UB		UC		UD	9 349
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF					
			UG		UH					
			UJ	23 252	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP SCA PROVANILLE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP	2 600	UR		US	2 600			
	Autres immobilisations financières				UT	28 121	UV		UW	28 121			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	32 290		32 290					
	Autres créances clients				UX	77 578		77 578					
	<small>prêts ou remis en garantie*</small> <small>(créance représentative de titres)</small> <small>antérieurement constituée*</small> <small>Provision pour dépréciation</small>				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	4 883		4 883					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	43 061		43 061					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	2 771		2 771					
		Divers			VP	124 476		124 476					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	219 085		219 085					
	Charges constatées d'avance				VS	16 221		16 221					
	TOTAUX				VT	551 087	VU	520 366	VV	30 721			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	6 000								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	310 037		310 037								
	à plus d'1 an à l'origine	VH	348 385		-101 877		450 262						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 842		3 842								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	125 748		125 748								
Personnel et comptes rattachés		8C	84 628		84 628								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	103 703		103 703								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	25 891		25 891								
	Obligations cautionnées	VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 297		15 297								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 538		6 538								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	1 024 071	VZ	573 810		450 262						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	276 292	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD								

Désignation de l'entreprise : COOP SCA PROVANILLE		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐ Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	57 615
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-I-3° et 212 bis du CGI)*		XZ	35	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %						I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW		WQ	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro N 8		4 299	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I	61 949	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*						WR		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WS		
Régimes particuliers / impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WT
		- imposées au taux de 0 %						WU
		- imposées au taux de 19 %						WV
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WH
		- imputées sur les déficits antérieurs						WP
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						WW	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						XB	
	Régime des sociétés mères et des filiales * / Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire						I6	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : des produits nets de participation						WZ	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XA	
Mesures d'incitation	Dédution au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *						ZX	
	Majoration d'amortissement*						ZY	
	Avantages sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité 3 nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44)	PB	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		XG
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		56 807
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI			
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	5 142		XH	
		déficit (II moins I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					5 142		5 142	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	0		XO	
					54/2			

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>COOP SCA PROVANILLE</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	64 710
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	5 142
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	59 568
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	59 568
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	90 504
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓	↓	
			ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LJ		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058 - C - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>COOP SCA PROVANILLE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB	37 900				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	37 900			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	37 900			TOTAL II	ZII	37 900			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	195 435			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	51 244			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	12 573			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	40 787			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	394 325			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	694 364			
	- CFE, CVAE						YW				
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	1 125			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD						YX	1 125			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	32 511			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	32 659			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)						ØB	636 736			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)				
							- Si oui, indiquer 1, sinon 0				
							ZR				
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>COOP SCA PROVANILLE</u>						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨					
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)						
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						
			(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : COOP SCA PROVANILLE

Néant ☒ *

- ☒ Entreprises soumises à l'IS
☒ Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☒ ou 12,80 % ☒Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ☒	Moins-values à 12,80 % ☒	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ☒	Solde des moins-values à 12,80 % ☒
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ ③ ③
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : COOP SCA PROVANILLE				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : COOP SCA PROVANILLE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 0.1/0.1/2.0.2.3		et clos le : 3.1/1.2/2.0.2.3	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP	34	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 864 339	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 864 339	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	985	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	174 785	
Variation positive des stocks	OD	439 881	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	615 651	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	903 301	
Variation négative des stocks	OQ	86 102	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	580 212	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	34 136	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 603 752	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)	OG	876 238	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.	SA	876 238	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	Effectifs au sens de la CVAE *	
	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2024



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 40206318400020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COOP SCA PROVANILLE

ADRESSE (voie) 21 RN2

CODE POSTAL 97412 VILLE BRAS PANON

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	171	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	171

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique MEMBRES Prénom(s) COOPERATEURS
Nom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 171,00
Naissance : Date 01/01/1999 N° Département 974 Commune SAINT-DENIS Pays France
Adresse : N° Voie RN 2
Code Postal 97412 Commune BRAS-PANON Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 4 0 2 0 6 3 1 8 4 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COOP SCA PROVANILLE

ADRESSE (voie) 21 RN2

CODE POSTAL 97412

VILLE BRAS PANON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise COOP SCA PROVANILLE
Numéro de siret 40206318400020

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	813	
DEBIT MENSUEL CARTE BLEUE BOUL	16	
DEPENSES CARTE BOULANGER	120	
DEPENSES CARTE CARREFOUR CITY	26	
DEPENSES CARTE TAVERNE	623	
DEPENSES CARTE UBER * TRIP	7	
DEBIT MENSUEL CARTE BLEUE APRR	40	
DEBIT MENSUEL CARTE BLEUE ASF	27	
DEBIT MENSUEL CARTE BLEUE DAKA	36	
DEPENSES CARTE STATION AVIA	14	
DEPENSES CARTE MINA 3	105	
DEPENSES CARTE AOR-MCDONALDS2F	34	
DEBIT MENSUEL CARTE BLEUE LE T	79	
DEBIT MENSUEL CARTE BLEUE LA T	39	
DEBIT MENSUEL CARTE BLEUE REST	154	
DEBIT MENSUEL CARTE BLEUE LA B	65	
DEBIT MENSUEL CARTE BLEUE LE B	109	
DEPENSES CARTE FRENCH BEE	29	
DEPENSES CARTE FRENCH BEE	20	
DEPENSES CARTE FRENCH BEE	7	
2960309/0000000/000000000 - CH	21	
DEPENSES CARTE UBER*TRIP	37	
DEPENSES CARTE UBER*TRIP	13	
DEPENSES CARTE UBER*TRIP	13	
DEPENSES CARTE UBER*TRIP	47	
1011577/0000000/000000000 - CH	8	
CARTE 40206318400020 10/23 - C	13	
DEPENSES CARTE LFB FABAS	83	
DEPENSES CARTE FERME AUBERGE E	270	
DEPENSES CARTE LE TI PIMENT	115	
VIR ATELIER 404	500	
CARTE 40206318400020 11/23 - C	19	
4176447/0000000/000000000 - CH	29	
DEPENSES CARTE LEROY MERLIN	78	
DEPENSES CARTE ROISSY	136	
DEPENSES CARTE LBLM	128	
DEPENSES CARTE HAUKY	24	
DEPENSES CARTE LC FLANDRES	10	
DEPENSES CARTE INDIGO 590034	13	
DEPENSES CARTE INDIGO 590034	2	
DEPENSES CARTE SARL HEEKENG	94	
DEPENSES CARTE SNIPES LILLE 01	284	
DEPENSES CARTE VAP EURALILLE	37	
Ecart de règlement	75	



Ecart de règlement ERREUR COMP	144	
Ecart de règlement	300	
Ecart de règlement ERREUR COMP	99	
Ecart de règlement	654	
Ecart de règlement	759	
Ecart de règlement ERREUR COMP	45	
Ecart de règlement	252	
Ecart de règlement	737	
Ecart de règlement ERREUR COMP	167	
Ecart de règlement	147	
Ecart de règlement	165	
Ecart de règlement	41	
Ecart de règlement	16	
Ecart de règlement	2	
Ecart de règlement	12	
Ecart de règlement	7	
Ecart de règlement	194	
Ecart de règlement	40	
Ecart de règlement	387	
Ecart de règlement	4	
Ecart de règlement	3	
Ecart de règlement PERTE	80	
Ecart de règlement	2	
Ecart de règlement	267	
PERTE CLIENT F4313	33	
DOTATION CREANCES DOUTEUTSE Dé	23 252	
Amortissements Pour le compte 13100000		19 097
Ecart de règlement ERREUR COMP		559
Ecart de règlement		174
Ecart de règlement ERREUR COMP		32
Ecart de règlement		41
Ecart de règlement		466
Ecart de règlement ERREUR COMP		40
Ecart de règlement ERREUR COMP		5
Ecart de règlement		120
Ecart de règlement		140
Ecart de règlement		398
Ecart de règlement		60
Ecart de règlement		1 779
Ecart de règlement ERREUR COMP		33
Ecart de règlement ERREUR COMP		35
Ecart de règlement ERREUR COMP		125
Ecart de règlement		719
AN 2021 AV DIANA DEA LODGE Dia		50
Ecart de règlement		27
Ecart de règlement		386
Ecart de règlement ERREUR COMP		222
Ecart de règlement ERREUR COMP		29
Ecart de règlement		61
Ecart de règlement		120
Ecart de règlement ERREUR COMP		29
Ecart de règlement ERREUR COMP		44
Ecart de règlement ERREUR COMP		49

Ecart de règlement		200
Ecart de règlement ERREUR COMP		41
Ecart de règlement		151
PROFIT		108
Ecart de règlement		144
Ecart de règlement		3
Ecart de règlement		46
Ecart de règlement		7
Ecart de règlement		5
Ecart de règlement		127
DOUBLON NON RECLAMER PROFIT		53
Ecart de règlement		75
Ecart de règlement		2
Ecart de règlement RAPPEL BASE		988
Ecart de règlement		4
Ecart de règlement		36
Ecart de règlement		2
Ecart de règlement		4
Ecart de règlement		3
Ecart de règlement		70
Ecart de règlement		70
Ecart de règlement		2
Ecart de règlement		2
Ecart de règlement		60
AVOIR		2 184
Total	32 216	29 224

Désignation de l'entreprise COOP SCA PROVANILLE	
Numéro siret	40206318400020

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne WQ)</u>	
CHARGES SANS FACTURES		4 299
TOTAL		4 299

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne XG)</u>	
Part du bénéfice réalisé avec les coopérateurs adhérents		56 807
TOTAL		56 807



Désignation de l'entreprise COOP SCA PROVANILLE
Numéro de siret 40206318400020

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
Total des produits à recevoir	



Désignation de l'entreprise COOP SCA PROVANILLE
Numéro de siret 40206318400020

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt PGE DE 300	62
OD Clôture Emprunt EMPRUNT CRC	38
OD Clôture Emprunt SOFIDER 460	368
OD Clôture Emprunt BPI FRANCE	442
OD Clôture Emprunt SOFIDER 460	104
FNP TMS FNP TMS	1 099
FNP VANILLE FNP VANILLE	1 590
Provision pour congés à payer Provision brut	77 202
Provision pour congés à payer Provision charges sociales	12 352
Provision pour congés à payer Provision charges fiscales	950
OD Clôture Emprunt PGE DE 300	113
OD Clôture Emprunt SOFIDER 460	5 485
Total des charges à payer	99 805



Désignation de l'entreprise COOP SCA PROVANILLE
Numéro de siret 40206318400020

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA	01/01/2024	31/12/2024	16 220		
Total des charges constatées d'avance			16 220		

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise COOP SCA PROVANILLE
Numéro de siret 40206318400020

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

DANIEL KUETHEY

(((Cabinet Valec

« SCA PROVANILLE »

21, route nationale 2
97412 Bras Panon

RAPPORT AD HOC

DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Information à l'Assemblée Générale de la coopérative PROVANILLE sur l'irrégularité concernant la date de tenue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes des exercices clos au 31 Décembre 2023.

Mesdames, Messieurs les adhérents,

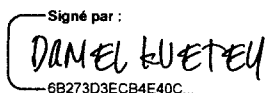
Conformément à la législation, nous vous informons de l'irrégularité sur la date de tenue de votre Assemblée Générale destinée à approuver les comptes de l'exercice et au-delà du 30 juin 2024. Car selon l'article R524-12 l'assemblée générale doit être convoquée dans les 6 mois qui suivent la clôture.

Compte tenu de l'élaboration tardive de la comptabilité, nous n'avons pas pu valider le contenu du rapport aux adhérents définitif et nous tenons également à signaler que les rapports des commissaires n'ont pas été mis à disposition des adhérents dans les délais fixés à l'article R524-13 c'est-à-dire dans les 15 jours avant l'AG.

Les Commissaires aux Comptes :

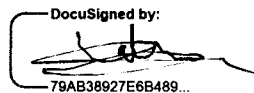
A Le Tampon, le 17/12/2024

Daniel KUETHEY

Signé par :

6B273D3ECB4E40C...

À Saint-Denis, le 17/12/2024

CABINET VALEC
Dominique VALIN

DocuSigned by :

79AB38927E6B489...

DANIEL KUETHEY



« SCA PROVANILLE »

21, route nationale 2
97412 Bras Panon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**


**commissaire
aux comptes**

DANIEL KUETÉY

(((Cabinet Val'EC

SCA PROVANILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents,

IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SCA PROVANILLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

FONDEMENT DE L'IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

Faisant suite au turn over au niveau du poste de responsable comptable de la société, plusieurs document et explication importante n'ont pu nous être communiquée tel que :

- Inventaire de la caisse du siège social au 31/12/2023
- Inventaire des stocks d'ombrière au 31/12/2023
- La méthode de calcul du prix de vente facturé à la filiale SAS PROVANILLE

La société coopérative a effectué sa révision périodique « coopertise ». Nous avons obtenu l'attestation de Révision mais pas le rapport détaillé du réviseur.

L'absence de comptabilité analytique en interne ne permet pas de valider de façon correct le calcul du résultat TNA et ainsi que la validité de la ventilation des résultats en réserve indisponible.

Depuis 2022 figure des charges de cotisation retraite en lien avec les régularisations de cotisation salariale auprès de la CRR. Nous avons noté qu'aucune charge sociale n'avait été imputés sur ces cotisations (le montant ayant été enregistré en net sur les bulletins de salaire) et qu'en 2023 aucune cotisation n'a toujours été enregistré et que figure toujours en comptabilité 30K€ de dettes envers la CRR toujours non soldé.

La Société coopérative dispose de plusieurs logiciels de facturation, mais continue de facturer certaines prestations en utilisant des logiciels non habilités ni sécurisés. Aucun rapprochement entre la comptabilité et le chiffre d'affaires attendu par la Direction n'a été effectué en interne.

DANIEL KUETHEY

(((Cabinet Val'EC

Nous n'avons pas obtenu les confirmations des valeurs des titres de participations valorisées à 98K€ dans le bilan de la société.

Observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- Il a été enregistré pour la première fois dans les comptes de la société un stock d'emballage et d'approvisionnement pour un montant de 96K€, information indiquée dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe
- Suite au turn over au poste de responsable comptable des informations n'ont pu être retrouvées, tel que l'inventaire de caisse au 31/12/2023, le suivi des avances ombrières... information indiquée dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe
- Le stock d'ombrières a été comptabilisé pour un montant de 27 K€ et n'a pas été réajusté par rapport à N-1 car aucun inventaire n'a été effectué, information indiquée dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

DANIEL KUETHEY

 *Cabinet Valec*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

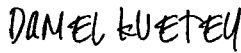
RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

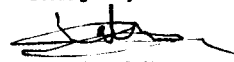
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Les Commissaires aux Comptes :

A Le Tampon, le 17 décembre 2024
Daniel KUETHEY

Signé par :

6B273D3ECB4E40C...

À Saint-Denis, le 17 décembre 2024
CABINET VALEC
Dominique VALIN

DocuSigned by:

79AB38927E6B489...

DANIEL KUETÉY

(((Cabinet Val'EC

« SCA PROVANILLE »

21, route nationale 2
97412 Bras Panon

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions réglementées**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

DANIEL KUETHEY

(((Cabinet Val'EC

SCA PROVANILLE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 Décembre 2023

Messieurs ;

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R226-2 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

1- CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L226-10 du code de commerce.

2- CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

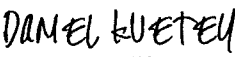
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale, dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

DANIEL KUETHEY

(((Cabinet Valec

Les Commissaires aux Comptes :

A Le Tampon, le 17 décembre 2024
Daniel KUETHEY

Signé par :

6B273D3ECB4E40C...

À Saint-Denis, le 17 décembre 2024
CABINET VALEC
Dominique VALIN

DocuSigned by:

79AB38927E6B489...

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023
DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 15h00, les associés de la Société Coopérative Agricole PROVANILLE sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle Henri Madoré de Saint-Philippe afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rappel des résolutions prises lors de l'AGO du 28/11/2023
- 2- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- 3- Examen et approbation des comptes clos au 31 décembre 2023,
- 4- Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- 5- Quitus aux administrateurs,
- 6- Affectation du résultat,
- 7- Renouvellement du tiers des administrateurs sortants,
- 8- Constatation de la variation du capital social,
- 9- Allocation globale allouée aux administrateurs,
- 10- Allocation allouée à la formation des administrateurs,
- 11- Pouvoir pour les formalités,
- 12- Questions diverses.

Monsieur Willy BOYER, Président du conseil d'administration, constate que l'Assemblée Générale Ordinaire a été régulièrement convoquée par insertion parue le 27/11/2024 sous la référence L005247 dans le journal du QUOTIDIEN et par convocation individuelle des associés, adressée par lettre le 26/11/2024.

Monsieur BOYER demande à l'assemblée de procéder à la désignation de deux scrutateurs pour former avec lui le bureau de l'assemblée.

Sur proposition, l'assemblée désigne à l'unanimité :

- HOAREAU Daniel
- HOAREAU David

Lesquels, avec le Président, désignent Me CATAN Graziella en tant que secrétaire de séance.

Le bureau s'étant fait remettre la feuille de présence établie pour l'Assemblée Générale Ordinaire, constate que 45 associés sont présents à l'Assemblée et 44 associés sont représentés, sur un total de 174 associés inscrits à la date de convocation et régulièrement convoqués.



Le bureau arrête et certifie la feuille de présence à laquelle sont joints les pouvoirs remis par les associés représentés et constate que le quorum du tiers des associés inscrits (soit 58 associés) est réuni avec 89 adhérents qui sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer.

1 - Lecture des résolutions prises lors de l'AGO du 28/11/2023

Monsieur PERIBE, fait la lecture des résolutions prises lors de l'assemblée générale Ordinaire :

Résolution n°1 : Approbation des comptes 2022 (bilan et compte de résultat) tel qu'il lui a été présenté.

- **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Résolution n°2 : Quitus aux administrateurs pour leurs gestions au cours de l'exercice clos au 31/12/22.

- **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Résolution n°3 : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté un excédent bénéficiaire de 37 899,82€, a décidé de l'affecter de la manière suivante :

En autres réserves, sous la forme suivante :

L'assemblée générale ordinaire décide de doter le solde du résultat bénéficiaire net répartissable en autres réserves : 37 899,82 (réserves facultatives)

- **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Résolution n°4 : Il est proposé à l'assemblée au renouvellement du tiers sortant (soit deux administrateurs). Les administrateurs sortants sont :

- **Monsieur HOAREAU Daniel,**
- **Monsieur HOAREAU David,**
- **BASQUE Dimitri**

Qui font de nouveau acte de candidature, n'ayant reçu aucune autre demande, le Président met aux voix cette délibération.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, M. HOAREAU Daniel, M. HOAREAU David et M. BASQUE Dimitri sont élus à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration de Provanille se compose désormais comme suit :

- ❖ **Willy BOYER**
- ❖ **Jean-Luc CLAIN**
- ❖ **Expédit JULIE**
- ❖ **David HOAREAU**
- ❖ **Gaston RIVIERE**
- ❖ **Dimitri BASQUE**
- ❖ **Daniel HOAREAU**



Résolution n°5 : Le Président fait constater qu'à la date de clôture de l'exercice, le capital social s'élevait à **26 508 euros**.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate une baisse du capital social entre les exercices 2021 et 2022, passant de **30 553€ à 26 508 €** soit de **4 045,00 € de moins**, essentiellement dû à de nouvelles adhésions et aux prélèvements des 3% des parts sociales légales mais surtout à la mise à jour au cours de l'exercice 2022 des adhérents en activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°6 : L'assemblée Générale Ordinaire fixe à **25 000 euros** (70% étant attribuée aux missions du Président et à certains membres du conseil d'administration sous délégations) pour le nouvel exercice, le montant de l'allocation globale. Des indemnités compensatrices de l'activité consacrée à l'administration de la coopérative, pourront être attribuées aux administrateurs dans la limite de cette allocation.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°7 : L'assemblée Générale Ordinaire fixe à **5 000 euros** pour le nouvel exercice, le montant de l'allocation globale.

Cette allocation est consacrée à la formation des administrateurs de la coopérative. Des formations pourront être dispensés aux administrateurs dans la limite de cette allocation.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°8 : L'assemblée donne tout pouvoir au Président pour entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes pour faire enregistrer les modifications intervenues lors de la présente assemblée.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée ne fait aucune remarque par rapport à cette lecture.

2 - Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2023 à l'assemblée

- Rapport d'activité
Lecture faite par Me CATAN, Mr MAILLOT, Mr PRUDHON et Me CAMATCHY.
- Rapport de gestion et des comptes.
- Rapport du commissaire aux comptes (général, spécial sur les conventions réglementées) Lecture faite par Mr KUETHEY Daniel du cabinet VIRTUOSE.

3 - Approbation des comptes et quitus aux administrateurs

Après lecture des différents rapports, le Président propose de passer au vote des résolutions suivantes :

Résolution n° 1 : Approbation des comptes 2023, (bilan et compte de résultat) tels qu'ils ont été présentés.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2 : Quitus aux administrateurs pour leurs gestions au cours de l'exercice clos au 31/12/23.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4 - Affectation des résultats

Résolution n° 3 :

Résolution 3A :

Il est proposé à l'assemblée générale de corriger l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2022 qui était d'un excédent net de **37 899,92€** totalement en autres réserves (réserves facultatives) de la manière suivante :

37 899,92€ d'excédent :

Pour la part réalisée avec les associés coopérateurs, c'est-à-dire 37 645,89€

- Affectation en Autres réserves (réserves facultatives)

Pour la part réalisée avec les tiers non associés, c'est-à-dire 253,93€

- Affectation en réserves indisponibles

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 3B :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté un excédent bénéficiaire net pour l'exercice clos au 31/12/2023, de **57 615,18 €** décide de l'affecter de la manière suivante :

Pour la part réalisée avec les associés coopérateurs, c'est-à-dire 56 807,34€

- Affectation en Autres réserves (réserves facultatives)

Pour la part réalisée avec les tiers non associés, c'est-à-dire 807,84€

- Affectation en réserves indisponibles,

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5 - Renouvellement du tiers sortant des administrateurs:

Résolution n° 4 :

Il est proposé à l'assemblée au renouvellement du tiers sortant (soit deux administrateurs pour cette année). Les administrateurs sortants sont :

- **Monsieur CLAIN Jean Luc,**

- Monsieur JULIE Expédit,

Qui font de nouveau acte de candidature, n'ayant reçu aucune autre demande, le Président met aux voix cette délibération.

Aucun autre candidat ne s'étant manifesté, M. CLAIN Jean Luc, M. JULIE Expédit sont élus à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration de Provanille se compose désormais comme suit :

- ❖ Willy BOYER
- ❖ Jean-Luc CLAIN
- ❖ Expédit JULIE
- ❖ David HOAREAU
- ❖ Gaston RIVIERE
- ❖ Dimitri BASQUE
- ❖ Daniel HOAREAU

6 - Constatation de la variation du capital social**Résolution n°5 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate une baisse du capital social entre les exercices 2022 et 2023, passant **26 508 € à 31 743 € soit de 5 235,00 € de plus**, essentiellement dû à de nouvelles adhésions et aux prélèvements des 3% des parts sociales légales mais surtout à la mise à jour au cours de l'exercice 2023 des adhérents en activité.

- **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

7 - Allocations globale allouée aux administrateurs**Résolution n° 6 :**

L'assemblée Générale Ordinaire fixe à **25 000 euros** (70% étant attribuée aux missions du Président et à certains membres du conseil d'administration sous délégations) pour le nouvel exercice, le montant de l'allocation globale.

Des indemnités compensatrices de l'activité consacrée à l'administration de la coopérative, pourront être attribuées aux administrateurs dans la limite de cette allocation.

- **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

8 - Allocations globale allouée à la formation des administrateurs**Résolution n° 7 :**

L'assemblée Générale Ordinaire fixe à **5 000 euros** pour le nouvel exercice, le montant de l'allocation globale.

Cette allocation est consacrée à la formation des administrateurs de la coopérative. Des formations pourront être dispensés aux administrateurs dans la limite de cette allocation.

- **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

9 - Pouvoirs pour formalités**Résolution n°8 :**

L'assemblée donne tout pouvoir au Président pour entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes pour faire enregistrer les modifications intervenues lors de la présente assemblée.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10 - Questions diverses :

Présentation du voyage d'étude pour le salon de l'agriculture 2025,
Perte cyclone Belal et dossier d'indemnisation,
Prise de parole des invités.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19 h 30.

Le Président**Les Scrutateurs****Le Secrétaire**